



1766 - OH EDMÉE !!! ON A JASÉ À MACEY ...

Troisième

Le 14 du mois de mars 1766 a été baptisé un enfant né le  
doux du courant lequel est né d'Edmée Desramée fille de cette p<sup>se</sup>  
et a été reconnu par m<sup>e</sup> martin bergerat m<sup>e</sup> chirurgien de cette  
p<sup>se</sup> pour estre issu de luy et de ses oeuvres avec laditte desramées ainsi  
qu'il conte par ladite déclaration juridique du vingt deux octobre  
de l'année dernière et par la signature dudit bergerat adherant  
et requerant acte present comme il appert par la signature d'après  
lecture a lay faite; ledit enfant a été nommé Edme Gregoire  
et a eu pour parrain edme desramées de la p<sup>se</sup> de St gilles  
les troyes sousigné, pour marraine marie feburne niece dudit  
bergerat de la p<sup>se</sup> de St pantaleon declarant ne scavoit signer;  
et ce en presence dudit bergerat, du parrain, et de pierre  
jacquinot recteur d'écolles de cette p<sup>se</sup> tous en temoignage des  
soussignés avec moy curé les jours et an susdits.

Edme Desramée  
P. Jacquinot M. Bergerat  
avec m. curé

Le 14 du mois de mars 1766 a été baptisé un enfant, né le  
doux du courant lequel est né d'Edmée Desramée fille de cette p<sup>se</sup>  
et a été reconnu par m<sup>e</sup> martin bergerat m<sup>e</sup> chirurgien de cette  
p<sup>se</sup> pour estre issu de luy et de ses oeuvres avec laditte desramées ainsi  
qu'il conte par ladite déclaration juridique du vingt deux octobre  
de l'année dernière et par la signature dudit bergerat adherant  
et requerant acte present comme il appert par la signature d'après  
lecture a lay faite, ledit enfant a été nommé Edme Gregoire  
et a eu pour parrain edme desramées de la p<sup>se</sup> de St gilles  
les troyes sousigné, pour marraine marie feburne niece dudit  
bergerat de la p<sup>se</sup> de St pantaleon declarant ne scavoit signer,  
et ce en presence dudit bergerat, du parrain, et de pierre  
jacquinot recteur d'écolles de cette p<sup>se</sup> tous en temoignage des  
soussignés avec moy curé les jours et an susdits.

Voilà un monsieur de 47 ans qui, alors qu'il est marié avec Edmée Tribaudiot, reconnaît 5 mois avant  
sa naissance, cet enfant illégitime avec une demoiselle de 18 ans sa cadette. A l'époque, ce devait être  
un beau scandale ! Edmée Tribaudiot aura le bon goût de décéder le 26 novembre 1767 à 61 ans et les  
amoureux convoleront le 5 juillet 1768 à Macey ; tout rentre dans l'ordre !  
Ce chirurgien fera de son épouse une sage-femme qui, le 7 juin 1778 « fera serment devant le curé  
Larcher de mettre les mains suivant la forme présentée dans le rituel ».



*fille ; que dans l'intervalle de sa naissance jusqu'à ce jour la nature ayant surmonté le mal qui empêchoit le sexe de se déclarer, ils ont reconnu évidemment que ledit enfant étoit un garçon, et en conséquence nous ont priés d'ajouter à son nom celui de Jean-Baptiste ; à quoy faisant droit d'après le rapport et assurance des susnommés, nous avons fait acte de leur déposition et leur demande ; déclarons que leur enfant est un garçon, se nommera dorénavant Jean-Baptiste Marguerite, et ont eu témoignage de ce signés avec nous curé, Michel Benoist le maire père, Jean-Baptiste Deniset parrain ; et quant à Edmée le maire marraine, et Marie noble sage femme elles ont déclarés ne scavoir signer, de ce enquis les jour et an susdits.*

Lors de son mariage le 16/04/1787 avec Anne DILIEUX et de son décès le 18/12/1811 à Macey, seul le prénom Jean-Baptiste demeure et le couple aura une descendance.

source : Archives départementales de l'Aube, Macey, 1758-1786, pages 63 et 64/231  
relevé par : Elisabeth HUÉBER